

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 15 septembre 2017

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 26 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DU CIAP SUR LE SITE PORT BOINOT ET CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN POUR LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT ET DU FONCTIONNEMENT DE CET EQUIPEMENT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURE à Florent JARRIAULT, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Adrien PROUST, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Thierry BEAUFILS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DU CIAP SUR LE SITE PORT BOINOT ET CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN POUR LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT ET DU FONCTIONNEMENT DE CET EQUIPEMENT

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2016 portant modification des statuts de la CAN ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 25 janvier 2016 portant engagement de la CAN en faveur d'une labellisation Pays d'Art et d'Histoire ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 11 avril 2016 adoptant le projet de territoire de la CAN ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 10 avril 2017 concernant le transfert de la maîtrise d'ouvrage temporaire de la CAN à la Ville de Niort pour la réalisation du CIAP, et approuvant le principe de mise à disposition de ce bien à la CAN ;

Il est préalablement rappelé que, comme approuvé dans la délibération du 10 avril 2017, le montant prévisionnel de la participation de la CAN pour la conception réalisation des espaces permanents du CIAP est de 850 070.40€ HT soit 1 020 084.48€TTC.

Conformément à la prise de compétence du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) à compter du 1er janvier 2017, il est nécessaire que la Ville de Niort mette à disposition de la CAN pour l'exercice de sa compétence, une partie des locaux dénommé « séchoir » située au sein du site Port Boinot, sur la parcelle de terrain cadastrée BH n° 948.

La superficie affectée à cet équipement est de 546,85 m² y compris les espaces communs.

D'autre part, la convention ci-annexée, définit la répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement des locaux entre la Ville de Niort et la CAN.

La clé de répartition proposée dans cette convention est de 465,44 millièmes, ce qui correspond au prorata des surfaces occupées par la CAN par rapport à la surface totale de l'équipement.

La participation de la CAN aux dépenses de fonctionnement prendra effet à la date de réception des travaux sous justification des charges.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le procès-verbal de mise à disposition des locaux destinés au CIAP,
- Approuver la convention de financement de l'investissement et du fonctionnement des locaux CIAP sur le site Port Boinot, ci-annexée,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ces deux documents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué